



REUNION DES MINISTRES DE LA COMMISSION CLIMAT DU BASSIN DU CONGO

1er et 2 septembre 2021 par visioconférence et en présentiel

SESSION DES MINISTRES

**Discours de clôture de
Madame Arlette SOUDAN-NONAUT, Ministre de
l'Environnement, du Développement Durable et du
Bassin du Congo,
Coordinatrice Technique de la Commission Climat du
Bassin du Congo et du Fonds Bleu
pour le Bassin du Congo**

Brazzaville, 2 septembre 2021

www.ccbc-ccbc.org

Mesdames et Messieurs les Ministres des Etats membres de la Commission Climat du Bassin du Congo ;

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les représentants des missions diplomatiques ;

Mesdames et Messieurs les représentants de la Commission de l'Union Africaine ;

Mesdames et Messieurs les représentants de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale;

Mesdames et Messieurs les représentants de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale ;

Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations Internationales ;

Mesdames et Messieurs les représentants de la Nonciature Apostolique du Congo ;

Mesdames et Messieurs les représentants de la Société Civile et du Secteur privé,

Mesdames, Messieurs, en vos grades, titres et qualités ;

Nous voici au terme des travaux de cette réunion.

Il me plaît de constater qu'après une journée d'échanges, de partage et concertation, nous en sommes arrivés aux conclusions et recommandations que le rapporteur de la session des Experts nous a présenté.

Qu'il me soit permis, au nom du Président Denis SASSOU NGUESSO, Président de la Commission Climat du Bassin du Congo, et en ma qualité de Ministre, Coordinatrice technique de la Commission Climat du Bassin du Congo, de vous remercier toutes et tous pour le travail accompli.

Cette réunion fera date dans les annales de la Commission Climat du Bassin du Congo car elle est celle qui nous aura permis de fixer d'un commun accord notre choix définitif sur le mécanisme financier et le schéma de gouvernance du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, choix à soumettre pour approbation aux Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Commission Climat du Bassin du Congo lors de leur prochain Sommet.

Nous avons ainsi contribué à définir un modèle de fonds et un scénario de gouvernance dudit fonds, et cela dans le cadre des engagements des Chefs d'Etat de la Commission Climat du Bassin du Congo tels que consignés dans la Déclaration de Brazzaville du 29 avril 2018, à savoir :

- assurer un développement inclusif et durable, de manière à éradiquer la pauvreté et améliorer le bien-être des populations ;
- Initier et encourager les plans d'investissement climat des Etats de la CCBC ;
- Accélérer la réalisation des initiatives déjà identifiées ou lancées (contributions déterminées au niveau national, plans nationaux d'adaptation), en s'appuyant non seulement sur les ressources intrinsèques mais également en mobilisant les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux ainsi que les acteurs non-étatiques, notamment le secteur privé;

Ce modèle et ce schéma ont été conçus de manière à garantir la souveraineté des Etats membres de la CCBC tout en rassurant les bailleurs du Fonds Bleu de la robustesse de sa gouvernance et de son schéma de gestion.

Il est à relever également que ce choix ouvre le chemin pour une participation effective et efficiente de la Commission Climat du Bassin du Congo à la COP 26. Nous irons à Glasgow avec un instrument financier fonctionnel, et avec la ferme intention de lui faire jouer pleinement son rôle, celui du financement de l'action

climatique. Il nous appartient désormais de veiller à son bon fonctionnement pour l'atteinte des objectifs visés.

C'est pourquoi je nous exhorte, comme l'ont suggéré les Experts dans leur rapport, :

- de solliciter auprès de nos parlements respectifs, la ratification du Protocole instituant la Commission Climat du Bassin du Congo ;
- de nous acquitter de la contribution étatique, à hauteur de 370.000 USD, pour la mise en place de l'Unité de démarrage du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- et de sensibiliser tous les autres départements ministériels intéressés par la thématique du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo pour qu'ils élaborent ou continuent à élaborer les projets à soumettre pour financement par le Fonds Bleu.

Mesdames et Messieurs,

Plus que jamais, nous pouvons être fiers de ce que représente pour l'humanité ce poumon écologique majeur qu'est le bassin du Congo, lequel est, sur notre planète, le mieux préservé du fléau de la déforestation et de la destruction de la biodiversité, grâce aux efforts de conservation dus à la vision de nos Chefs

d'Etat, au premier rang desquels figure notamment le Président Denis SASSOU NGUESSO.

Cet effort, fruit d'une vision politique, ayant un prix, nous devons savoir le dire et en convaincre les partenaires par un argumentaire clair et précis.

Je déclare close la réunion des Ministres des pays de la Commission Climat du bassin du Congo.

Je vous remercie